



RCS : RODEZ

Code greffe : 1203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RODEZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00218

Numéro SIREN : 403 078 124

Nom ou dénomination : A 4 H

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2015 sous le numéro de dépôt 393

A 4 H
SAS de participation d'expertise comptable
Et de commissariat aux comptes
Au capital de 485.120 €
Siège social : 9 rue Camille Douls
12000 RODEZ
403 078 124 RCS RODEZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2014

Extrait relatif au changement de Commissaire aux comptes suppléant

L'an deux mille Quatorze, et le 13 décembre, à 11 H, au siège social,

les associés de la SAS A 4 H se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président, Monsieur Christian ALBOUY.

La feuille de présence signée dès l'entrée en séance permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social.

Monsieur Christian ALBOUY Président préside la séance.

Le bureau est complété comme suit :

- scrutateurs : Christophe ALBOUY et Françoise ALBOUY
- secrétaire : Stéphane ALBOUY

Monsieur LORBLANCHET, représentant la SARL ALTA AUDIT commissaire aux comptes régulièrement convoquée, ne participait pas à la réunion.

L'assemblée ainsi constituée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- démission du Commissaire aux comptes suppléant et nomination de son successeur
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- questions diverses.

.....

4^{ème} résolution

L'assemblée générale prenant acte de la démission de Monsieur Patrick MAROUBY de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer pour la durée du mandat restant à courir

- La SARL BGR AUDIT, sise 8 rue Jules Lahondès à 31300 TOULOUSE, représentée par Monsieur Thierry BERGES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution

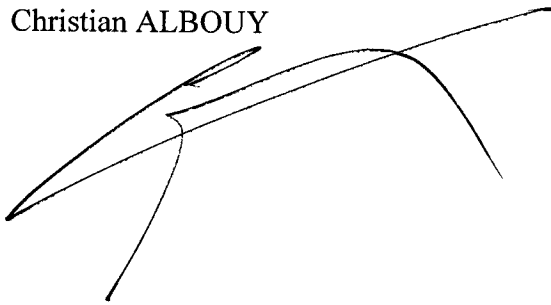
Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Christian ALBOUY, Président, ou Monsieur Stéphane ALBOUY, pour procéder à toutes les formalités légales nécessaires, signer tous documents utiles, en vue de la réalisation des décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30.

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Christian ALBOUY

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Christian ALBOUY.